

RCS : TOURS Code greffe : 3701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOURS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 00307 Numéro SIREN : 350 138 350 Nom ou dénomination : A.C.S. LOCATION

Ce dépôt a été enregistré le 28/11/2022 sous le numéro de dépôt 13655

① BILAN - ACTIF

2022 13655

DGFIP N° 2050 2020

Désignation de l'entreprise		SAS ACS LOCATION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		12	
Adresse de l'entreprise		4 route de Saint Laurent 37170 CHAMBRAY LES TOURS		Durée de l'exercice précédent *		12	
Numéro SIRET *		3 5 0 1 3 8 3 5 0 0 0 0 5 2		Néant ☐			
				Exercice N. clos le, 31/12/2020		N-1, 31/12/2019	
				Brut 1		Amortissements, provisions 2	
				Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CC			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC			
		Fonds commercial (I)	AH	AI	105 245	105 245	105 245
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AO			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	31 440	31 440	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	8 868 051	3 333 491	5 534 560
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	12 500		12 500
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	7 181		7 181
TOTAL (II)		BJ	BK	9 024 417	3 364 931	5 659 485	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	29 738		29 738
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			1 000
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	1 833 063	21 341	1 811 722
		Autres créances (3)	BZ	CA	71 791		71 791
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	370 087		370 087	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	1 904		1 904	
	TOTAL (III)	CJ	CK	2 306 584	21 341	2 285 242	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN					
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	11 331 000	3 386 273	7 944 728	
Renvois (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP	(3) Part à plus d'un an CR		
Clause de réserve de propriété *		Immobiliations		Stocks :		Créances :	

Désignation de l'entreprise SAS ACS LOCATION			Néant ☐	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 80 726)	DA	80 726	80 726
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	8 073	8 073
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	794 998	794 998
	Report à nouveau	DH	827 312	546 829
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	280 545	280 483
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)		DL	1 991 653
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		17 977
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		17 977
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	4 519 350	2 667 858
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	500 563	216 093
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	504 261	356 689
	Dettes fiscales et sociales	DY	369 116	269 548
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	59 785	30 000
Compte régulier	EB			
TOTAL (IV)		EC	5 953 075	3 540 188
Ecart de conversion passif *		ED		
TOTAL GENERAL (I à V)		EE	7 944 728	5 269 274
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 032 695	1 895 869
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS ACS LOCATION										Néant ☐		
CADRE A				IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
						1		2		3		
								Conséquences à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II		KD	105 245	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants	M3		KS	31 440	KT		KU		
		Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	235 671	KW		KX			
		Matériel de transport *			KY	5 969 337	KZ		LA	4 015 964		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	28 353	LC		LD			
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	6 264 802	LO		LP	4 015 964	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U	12 500	8V		8W	
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières					1T	10 381	1U		1V			
TOTAL IV					LQ	22 881	LR		LS			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						ØG	6 392 928	ØH		ØJ	4 015 964	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				1		2				4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II		IO		LV	105 245	LW	1X	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst gales, agencets et am des constructions		IS		MG		MH		MI		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	31 440	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agencets, aménagements divers		IU		MM	12 374	MN	223 298	MO		
		Matériel de transport		IV		MP	1 368 902	MQ	8 616 400	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	28 353	MU		
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes					NC		ND		NE		
	TOTAL III					IY		NG	1 381 275	NH	8 899 491	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7	
		Autres participations					IØ		ØX		ØY	12 500
Autres titres immobilisés					I1		2B		2C			
Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E	3 200	2F	7 181		
TOTAL IV					I3		NJ	3 200	NK	19 681		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						I4		ØK	1 384 475	ØL	9 024 417	

5 bis

**TABLEAU DES ECARTS DE REEVALUATION
SUR LES IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

DGFIP N° 2054 bis 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31/12/2020

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **SAS ACS LOCATION**Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col 1 - col 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col 1 - col 2) - col 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice *		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat et out industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4,
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B**DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ACS LOCATION										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE		PF		PG		PH		
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst générales, agencements et aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	31 440	QA		QB		QC	31 440	
Autres immobilisations corporelles	Inst générales, agencements, aménagement divers		QD	47 980	QE	35 241	QF	12 374	QG	70 848	
	Matériel de transport		QH	2 356 708	QI	1 646 323	QJ	762 418	QK	3 240 613	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	17 076	QM	4 954	QN		QO	22 030	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL III			QU	2 453 205	QV	1 686 518	QW	774 792	QX	3 364 931	
TOTAL GENERAL (I + II + III)			ØN	2 453 205	ØP	1 686 518	ØQ	774 792	ØR	3 364 931	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobiliations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst gales, agenc et am des const	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst techniques mat et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immob corporelles	Inst gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat-bureau et inform mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventile (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventile (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventile (NW + NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations							SP		SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS ACS LOCATION						Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC			
	Provisions pour investissement (art 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF			
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI			
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO			
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM			
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR			
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	17 977	4B	17 977	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	17 977	TV	17 977	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C	6D
		- corporelles	6E		6F		6G	6H
		- titres mis en équivalence	02		03		04	05
		- titres de participation	9U		9V		9W	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	06		07		08	09
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	1 318	6U	20 023	6V	21 341	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z	7A	
	TOTAL III	7B	1 318	TY	20 023	TZ	21 341	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	19 295	UB	20 023	UC	21 341	
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	20 023	UF	17 977		
		- financières	UG		UH			
		- exceptionnelles	UJ		UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C G I						10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

Désignation de l'entreprise : SAS ACS LOCATION										Néant ☐	
CADRE A		ETAT DES CREANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Autres immobilisations financières				UT	7 181	UV		UW	7 181	
	Clients douteux ou litigieux				VA						
	Autres créances clients				UX	1 833 063		1 833 063			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) UO				Z1						
	Personnel et comptes rattachés				UY	200		200			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM						
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	6 632		6 632			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN						
		Divers			VP						
	Groupe et associés (2)				VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	64 959		64 959			
	Charges constatées d'avance				VS	1 904		1 904			
	TOTAUX				VT	1 913 939	VU	1 906 758	VV	7 181	
	RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE								
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	4 519 350	1 598 970	2 920 380					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	504 261	504 261							
Personnel et comptes rattachés		8C	68 817	68 817							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	21 828	21 828							
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	267 942	267 942						
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	10 529	10 529						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	500 563	500 563							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	59 785	59 785							
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	5 953 075	VZ	3 032 695	2 920 380					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	3 007 642	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL	500 060	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	1 156 328	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032					

Désignation de l'entreprise : SAS ACS LOCATION										Néant ☐ *		Exercice N, clos le 31122020				
I. REINTEGRATIONS										BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA 280 545				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										WB					
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)				WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				WE	XE					
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)				WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)				WG						
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexes D)				RB						
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)				WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)				XX	XW					
	Amendes et pénalités				WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *				XZ						
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY					
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7 102 452					
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE				WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI				L7	K7					
	Moins-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions										I8					
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										ZN						
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*										SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	WN 1 500	
										SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8	WO	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1						
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3						
										TOTAL I		WR 384 497				
II. DEDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WT						
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU						
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs										WV					
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										WH					
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *										WP					
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation										2A	WW				
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										XB					
	Deduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *										I6					
	- Majoration d'amortissement *										WZ					
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 sexes)										K9	XA				
	Entreprises nouvelles 44 sexes										L2	ZX				
	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexes A)										L5	ZY				
Mesures d'incitation	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)										L6	XD				
	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)										K3	XF				
	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)										PA					
	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)										IF					
	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)										XC					
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)										PP					
	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)										PC					
	Zone de développement prioritaire (art. 44 septidécies)										PB					
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XS					
	Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé										X9	YG 900				
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)										YH						
Dont déduction excep-tionnelle simulateur de conduite										YI						
Créance dérogée par le report en arrière de déficit										ZI						
Dt déd. exc. (art. 39 decies A)										YA						
Dt déd. exc. (art. 39 decies B)										YB						
Dt déd. exc. (art. 39 decies C)										YC						
Dt déd. exc. (art. 39 decies D)										YD						
Deductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2						
III. RESULTAT FISCAL										TOTAL II		XH 900				
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)										XI	383 597		XJ			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*										ZL			XL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*												XO				
RESULTAT FISCAL BENEFICE (ligne XN) ou DEFICIT reportable en avant (ligne XO)										XN	383 597		O 0			

Désignation de l'entreprise SAS ACS LOCATION		Néant ☐ *
I. SUIVI DES DEFICITS		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	
II. INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1 1e bis A1 1er du CGI, dotations de l'exercice *	ZT	37 052
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT		
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1 1e bis A1 2 du CGI *	ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *		
	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
Provisions pour dépréciation *		
	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
Charges à payer		
	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO
	↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSEQUENCE DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent

TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C 2020

Désignation de l'entreprise : SAS ACS LOCATION										Néant ☐			
ORIGINES (I)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	546 829	AFFECTATIONS (I)	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	280 483		- Autres réserves	ZD							
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE							
					Autres répartitions	ZF							
	TOTAL I	ØF	827 312		Report à nouveau	ZG	827 312						
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	ZH	827 312				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)			J7	328 350	YQ	155 836	223 874					
	- Engagements de crédit-bail immobilier					YR							
	- Effets portés à l'escompte et non échus					YS							
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance					YT	3 553	7 143					
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)			J8	319 210	XQ	528 127	382 673					
	- Personnel extérieur à l'entreprise					YU							
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS	16 888	16 012					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages					YV							
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			ES		ST	854 272	668 353					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					ZJ	1 402 840	1 074 181					
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE					YW	21 719	17 792					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)			ZS		9Z	110 354	64 954					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052					YX	132 073	82 746					
T V A	- Montant de la T.V.A. collectée					YY	907 828	680 034					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					YZ	248 411	186 765					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2019) *					ØB	342 485						
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *					ØS							
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *					ZK	1,18 %	1,32 %					
	- Numéro de centre de gestion agréé *			XP		- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 Sinon 0)							
						ZR	1						
- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG							
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH							
RÉGIME DE GROUPE *	Société résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA	383 597	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL					
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC					
	Groupe résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO					
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe							
					JJ	5 0 7 9 4 3 9 4 2 0 0 0 3 1							

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : **SAS ACS LOCATION**Néant ☐ ***A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1 Véhicules	1 368 902		762 418		606 484
	2 Lessivage agence TN 22032018	2 650		2 650		
	3 Réfection peintures TN 23032018	3 374		3 374		
	4 Bâche agence TN 29032018	2 392		2 392		
	5 Peintures agence TC 11042018	1 645		1 645		
	6 Travaux élec agence TC 18042018	616		616		
	7 Enseigne ext agence TC 18052018	400		400		
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
				⑦	⑧	⑨	
③		④	⑤	19%	15% ou 12,80%	0%	⑩
I - Immobilisations *	1	951 467	344 983	344 983			
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	C ADRI A plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))		344 983	-	-	-	-
C ADRI B plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))		(A)	{ B }			(C)	
C ADRI C autres plus-values taxables à 19% (11)			(ventilation par taux)				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI

Désignation de l'entreprise : SAS ACS LOCATION		Néant ☒			
A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf cadre B)					
Origine	Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies I ter et I quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus- values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art 39 quaterdecies I ter et I quater du CGI) (à préciser) au titre de	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
	N - 9				
	TOTAL 2				
B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport .					
☐ Plus-values de fusion,d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)		☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)			
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
TOTAL					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SAS ACS LOCATION**Néant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,80 % ❷	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶ *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *	

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,80 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ❸	Solde des moins-values à 12,80 % ❹
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3 long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ❶	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❻	Solde des moins-values à reporter col ❷ = ❷ + ❸ + ❹ - ❺ - ❻ ❺
	A 19 %, 16,5% (1) ou à 15 % ❷	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ❸	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❹	A 15 % Ou A 16,5 % (1) ❺		
Moins-values nettes N						
N - 1						
N - 2						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)						
N - 4						
N - 5						
N - 6						
N - 7						
N - 8						
N - 9						
N - 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

15

**RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N° 2059-D 2020

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS ACS LOCATION					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS ACS LOCATION		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012020		et clos le : 31122020	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP	13	
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	3 766 551	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	344 983	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	4 111 534	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	380	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD	11 482	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	16 879	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	28 741	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	71 580	
Variation négative des stocks	OQ	2 965	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	763 568	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	346 883	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	28 898	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	411 686	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	1 625 579	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	2 514 696	
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	SA	2 514 696	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	4 111 534	
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	GZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)		HR	

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1/1 (1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

N° SIRET 35013835000052

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ACS LOCATION

ADRESSE (voie) 4 route de Saint Laurent

CODE POSTAL 37170

VILLE CHAMBRAY LES TOURS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 5 296

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination GERMINVEST

N° SIREN (s1 société établie en France) 507943942 % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 5 296

Adresse : N° 5 Voie RUE DU MARECHAL JOFFRE

Code postal 37550 Commune SAINT AVERTIN Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (s1 société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (s1 société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (s1 société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case

(2) Indiquer M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 (1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

N° SIRET 35013835000052

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ACS LOCATION

ADRESSE (voie) 4 route de Saint Laurent

CODE POSTAL 37170

VILLE

CHAMBRAY LES TOURS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

1

Forme juridique SARL Dénomination ARL Alliance réseau de location

N° SIREN (s1 société établie en France) 507688166

% de détention 12,50

Adresse : N° 26 Voie rue Grande Rue

Code postal 51520

Commune SOGNY AUX MOULINS

Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (s1 société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (s1 société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (s1 société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (s1 société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (s1 société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (s1 société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (s1 société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

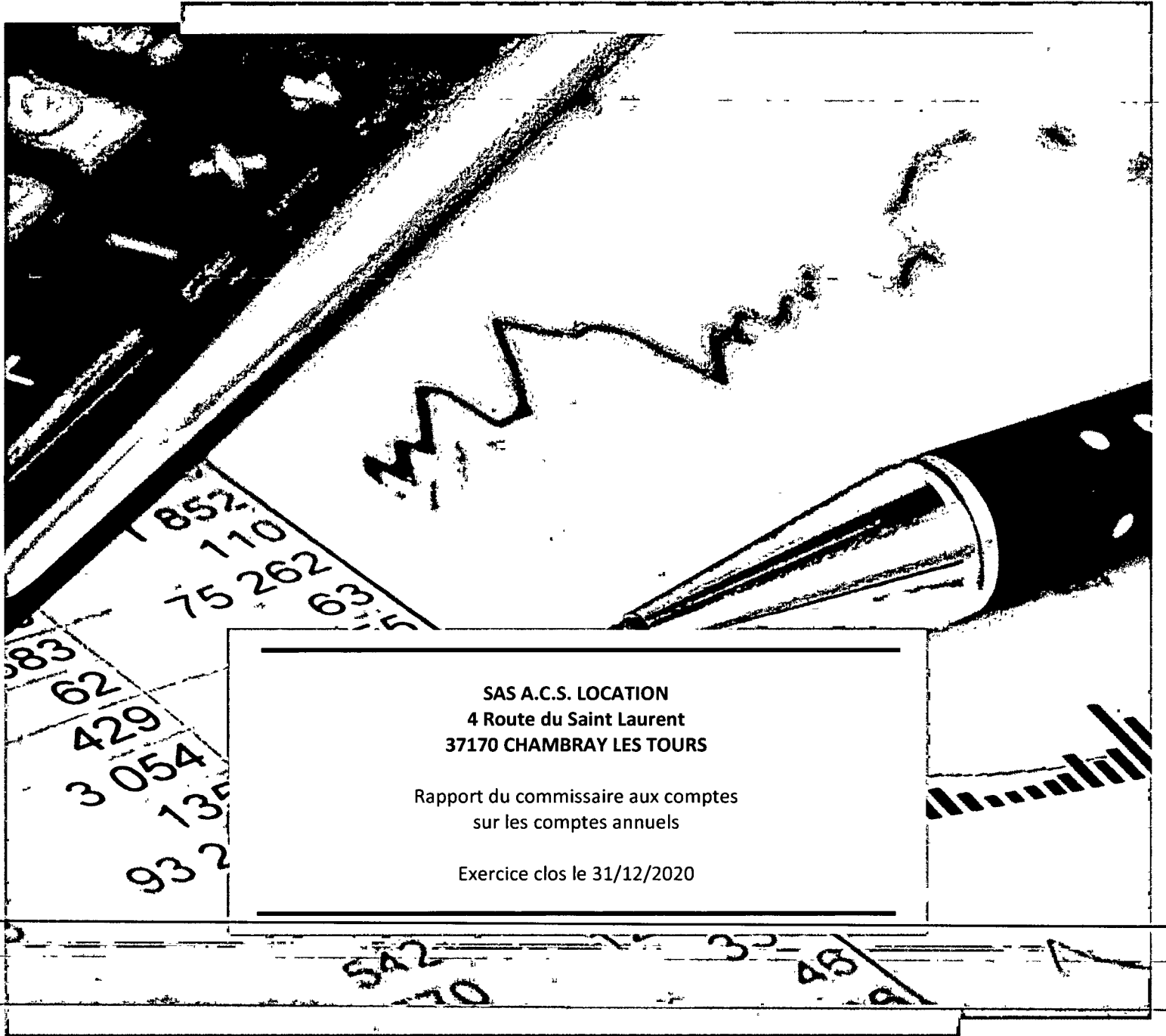
Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



SAS A.C.S. LOCATION
4 Route du Saint Laurent
37170 CHAMBRAY LES TOURS

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2020

S.A.S. au capital de 499 720 €
1, rue le Corbusier – BP n°7
37230 FONDETTES

Téléphone 02 47 42 26 93
Télécopie 02 47 42 26 09
contact@rba.fr
www.rba.fr

RC Tours B 328 044 847
Société d'expertise-comptable inscrite au tableau de l'ordre de la région Centre Val de Loire
Société de commissariat aux comptes inscrite à la CRCC de Versailles et du Centre

MEMBRE INDÉPENDANT



A U D E C I A

> Rapport sur les comptes annuels

A l'associée unique,

I - OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ACS LOCATION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

.../...



III - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous avons vérifié le respect des règles de comptabilisation conformément aux principes et conventions générales décrites dans les annexes aux comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV – VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

.../...

V - RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

VI - RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

.../...

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Fondettes,
Le 1er juin 2021

Pour la S.A.S. RBA
Commissaire aux Comptes



Pierre-Yves SOULET

COMPTES ANNUELS

Rapport

SAS ACS LOCATION

HET MEXPERTISE

SAS ACS LOCATION

Page :

2

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2020			31/12/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)	105 245		105 245	105 245
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus	31 440	31 440		
	Autres immobilisations corporelles	8 868 051	3 333 491	5 534 560	3 811 597
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival				
	Autres participations	12 500		12 500	12 500
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières	7 181		7 181	10 381
	TOTAL (II)	9 024 417	3 364 931	5 659 485	3 939 723
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	29 738		29 738	21 221
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				1 000
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 833 063	21 341	1 811 722	949 898
	Autres créances	71 791		71 791	40 428
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	370 087		370 087	313 362
	Charges constatées d'avance	1 904		1 904	3 641
	TOTAL (III)	2 306 584	21 341	2 285 242	1 329 551
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		11 331 000	3 386 273	7 944 728	5 269 274
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an					2 300
(3) dont créances à plus d'un an					

Mission de présentation avec attestation

HET M EXPERTISE

SAS ACS LOCATION

Page : 3

Bilan Passif

Etat exprimé en euros		31/12/2020	31/12/2019
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	80 726	80 726
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	8 073	8 073
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	794 998	794 998
	Report à nouveau	827 312	546 829
	Résultat de l'exercice	280 545	280 483
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		1 991 653	1 711 108
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		17 977
	Provisions pour charges		
Total des provisions			17 977
DETTES (I)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	4 519 350	2 667 858
	Emprunts et dettes financières divers	500 563	216 093
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	504 261	356 689
	Dettes fiscales et sociales	369 116	269 548
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	59 785	30 000
	Produits constatés d'avance (1)		
Total des dettes		5 953 075	3 540 188
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF		7 944 728	5 269 274
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		280 544,52	280 483,23
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		3 032 695	1 895 869
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Mission de présentation avec attestation



Compte de Résultat 1/2

		Etat exprimé en euros		31/12/2020	31/12/2019
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	3 766 551		3 766 551	2 857 280
	Montant net du chiffre d'affaires	3 766 551		3 766 551	2 857 280
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
CHARGES D'EXPLOITATION	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			44 807	32 366
	Autres produits			380	442
	Total des produits d'exploitation (1)			3 811 738	2 890 088
	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			18 075	24 364
	Variation de stock			(8 517)	(21 221)
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres achats et charges externes			1 402 840	1 074 181
	Impôts, taxes et versements assimilés			132 073	82 746
	Salaires et traitements			382 915	340 088
	Charges sociales du personnel			90 775	107 851
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements				
	- sur immobilisations			1 678 861	1 243 261
CHARGES D'EXPLOITATION	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant			20 023	1 318
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			28 898	29 918
	Total des charges d'exploitation (2)			3 745 943	2 882 506
RESULTAT D'EXPLOITATION				65 795	7 581

Mission de présentation avec attestation

HET M EXPERTISE

SAS ACS LOCATION

Page :

5

Compte de Résultat 2/2

Etat exprime en euros		31/12/2020	31/12/2019
RESULTAT D'EXPLOITATION		65 795	7 581
Opér. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des produits financiers			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	21 024	12 676
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		21 024	12 676
RESULTAT FINANCIER		(21 024)	(12 676)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		44 771	(5 094)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	951 467	742 932
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		951 467	742 932
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	606 484	8 280
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	7 657	348 444
Total des charges exceptionnelles		614 141	356 724
RESULTAT EXCEPTIONNEL		337 326	386 208
PARTICIPATION DES SALAIRES			
IMPOTS SUR LES BENEFICES		101 552	100 630
TOTAL DES PRODUITS		4 763 205	3 633 019
TOTAL DES CHARGES		4 482 660	3 352 536
RESULTAT DE L'EXERCICE		280 545	280 483
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Mission de présentation avec attestation

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence

Le bilan de l'exercice présente un total de 7 944 728 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 4 763 205 euros et un total charges de 4 482 660 euros, dégageant ainsi un résultat de 280 545 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2020 et finit le 31/12/2020.
Il a une durée de 12 mois

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations)

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

A titre indicatif, les véhicules immobilisés et donnés en location sont amortis de la manière suivante :

- Véhicules dont le coût d'acquisition est inférieur ou égal à 16 000 €, amortissement linéaire sur 3 ans
- Véhicules dont le coût d'acquisition est supérieur à 16 000 €, amortissement linéaire sur 4 ans
- Véhicules utilitaires de levage, amortissement linéaire sur 5 ans
- Véhicules de tourisme dont le coût d'acquisition est supérieur à 50 000 €, amortissement linéaire sur 3 ou 4 ans sous déduction de la valeur résiduelle estimée du véhicule

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature

Mission de présentation avec attestation

HET M EXPERTISE

SAS ACS LOCATION

Page :

7

Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2020
			Augmentations		Diminutions		
			Révaluations	Acquisitions	Virt.p.à.p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	105 245					105 245
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	105 245					105 245
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agenc et aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	31 440					31 440
	Instal., agencement, aménagement divers	235 671				12 374	223 298
	Matériel de transport	5 969 337		4 015 964		1 368 902	8 616 400
	Matériel de bureau, mobilier	28 353					28 353
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 264 802		4 015 964		1 381 275	8 899 491	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	12 500					12 500
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	10 381				3 200	7 181
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	22 881				3 200	19 681
TOTAL		6 392 928		4 015 964		1 384 475	9 024 417

Mission de présentation avec attestation



HET M EXPERTISE

SAS ACS LOCATION

Page : 8

Amortissements

Etat exprime en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2020
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	31 440			31 440
	Autres Instal. agencement, aménagement divers	47 980	35 241	12 374	70 848
	Matériel de transport	2 356 708	1 646 323	762 418	3 240 613
	Matériel de bureau, mobilier	17 076	4 954		22 030
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 453 205	1 686 518	774 792	3 364 931
TOTAL		2 453 205	1 686 518	774 792	3 364 931

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvements des amortisse- ments à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenc et aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Mission de présentation avec attestation

HET M EXPERTISE

SAS ACS LOCATION

Page : 9

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	7 181		7 181
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	1 833 063	1 833 063	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	200	200	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	6 632	6 632	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Debiteurs divers	64 959	64 959	
	Charges constatées d'avances	1 904	1 904	
TOTAL DES CREANCES		1 913 939	1 906 758	7 181
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	4 519 350	1 598 970	2 920 380	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	504 261	504 261		
	Personnel et comptes rattachés	68 817	68 817		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	21 828	21 828		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	267 942	267 942		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	10 529	10 529		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	500 563	500 563		
	Autres dettes	59 785	59 785		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		5 953 075	3 032 695	2 920 380	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		3 007 642			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		1 156 328			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		500 060			

Mission de présentation avec attestation

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros	31/12/2020	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	105 245	Dont : 15 244,90 acquis le 05/04/1989 TRANSPORTS SOUPEAUX 65 000,00 acquis le 17/01/2009 CARGO 25 000,00 acquis le 01/06/2010 ATOL
TOTAL	105 245	

Conformément au règlement 2015-06 du 23 novembre 2016 de l'ANC, un test de valeur des fonds de commerce a été réalisé. Au 31 décembre 2018, il est conclu à une absence de perte de valeur. Il n'y a aucune dépréciation à constater.

Mission de présentation avec attestation

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros		31/12/2020
Total des Produits à recevoir		658 104
Autres créances clients		629 230
<i>Clients - Factures à établir</i>	629 230	
Autres créances		28 874
<i>Divers produits à recevoir</i>	28 874	

Mission de présentation avec attestation

ANNEXE - Élément 6.11

Charges à payer

Etat exprime en euros		31/12/2020
Total des Charges à payer		112 171
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		359
<i>Int. courus sur emprunts</i>	359	
Emprunts et dettes financières divers		3 292
<i>Associés intérêts courus</i>	3 292	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		709
<i>Fournisseurs - Fact. non payé</i>	709	
Dettes fiscales et sociales		65 811
<i>Provision congés à payer</i>	28 710	
<i>Personnel - Charges à payer</i>	15 110	
<i>Charges sur congés à payer</i>	3 341	
<i>Org. sociaux charges à payer</i>	6 000	
<i>Etat - Charges à payer</i>	7 649	
Autres dettes		42 000
<i>Clients - R.R.R. à accorder</i>	42 000	

Mission de présentation avec attestation

HET M EXPERTISE

SAS ACS LOCATION

Page : 13

Capital social

Etat exprime en euros		31/12/2020	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		5 296,00	15,2428	80 725,75
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		5 296,00	15,2428	80 725,75

Effectif moyen

		31/12/2020	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		2	
	Professions intermédiaires			
	Employés		10	
	Ouvriers			
	TOTAL		13	

Mission de présentation avec attestation

Informations complémentaires

Etat exprime en euros

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 000 €, décomposés de la manière suivante

- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes 3 000 €
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L.822-11 0€

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagement de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Hypothèses de calculs retenues

- départ volontaire à la retraite à l'âge de 65 ans
- droits proratisés temporis avec progression de 2%
- rotation lente
- taux d'actualisation retenu : 1,31%

Le montant de l'engagement retraite au 31 décembre 2020 s'élève à 13 411 €.

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'année s'élève à 337 325,75 €. Il correspond aux plus-values de cessions des véhicules immobilisés à hauteur de 344 983,21 €. La cession de véhicules après période de mise en location constitue une activité habituelle et courante des sociétés de location de véhicules.

Impact du Covid-19 dans les comptes clos au 31/12/2020

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur la situation financière, le patrimoine et les résultats de la société.

En raison de son activité, la société a dû fermer ses établissements du 16/03/2020 au 10/05/2020.

Elle n'a pas généré de chiffre d'affaires sur son activité location courte durée sur cette période et a eu recours à l'activité partielle pour l'ensemble de son personnel à raison de 3032,50 heures. Le chiffre d'affaires des locations moyennes et longues durées a été maintenu.

La société a bénéficié des réductions de cotisations sociales et de l'aide au paiement des cotisations accordées aux entreprises des secteurs fortement impactés par la crise pour un montant de 29 041 euros.

La société n'a pas sollicité de prêt garanti par l'Etat et n'a pas demandé d'aides publiques dans le cadre du fonds de solidarité.

Mission de présentation avec attestation

A.C.S. LOCATION

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 80 725,75 €

4 route du Saint Laurent
37170 CHAMBRAY LES TOURS

350 138 350 RCS TOURS

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE

CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

DEUXIEME DECISION

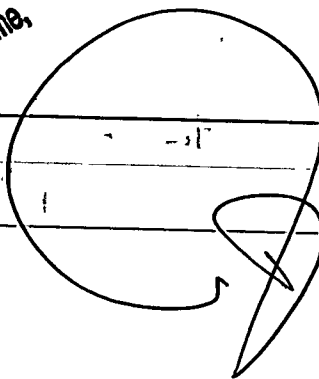
L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 280 545 € au poste « Report à nouveau ».

L'associée unique rappelle, en outre, qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au cours des trois derniers exercices.

ADOPTION

Cette décision a été adoptée par l'associée unique, Présidente, le 16 juin 2021.

Pour Copie Certifiée Conforme,
Le Président

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop and a trailing flourish, is written over the signature line.

සමස්ත ප්‍රතිචාරය සඳහා
මම ආග්‍රතය.